
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 28 NOVEMBRE 2023, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DU CENTRE ADMINISTRATIF.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Jessy Béland, représentante du personnel professionnel
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant
Vanessa Rancourt, présidente et membre parent
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
Sylvie Wafer, représentante du personnel de direction d'établissement
Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans
Mélanie Lavoie, membre parent représentant autre district
Manon Beaudoin, membre représentant la communauté RH
Nadine Gauthier, membre parent représentante autre district
Christine Larouche, personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles
Sophie Thibodeau, membre parent représentant le district 01 Dagenais et Du Maillon
Josiane Vigneault, membre représentante personnel de soutien
- MM. Daniel Forest, membre issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Ghislain Roberge, membre parent représentant autre district

Sont également présents :

- M^{mes} Isabelle Godbout, directrice générale
Julie Paquet, directrice des Services des ressources humaines
- Me Manon Fortier, secrétaire générale et responsable des communications
- MM. Yves Dubé, directeur général adjoint et directeur du Service aux entreprises
Éric Belzil, directeur des Services ressources financières et du transport scolaire
Jean-François Lachance, consultant en éducation (via TEAMS)

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 1.1 **Ouverture de la séance par la présidente ;**
La présidente déclare la séance ouverte à 19h02.
- 1.2 **Présences et vérification du quorum ;**
Les membres du conseil d'administration sont tous présents.
- 1.3 **Assermentation des administrateurs :**
Mesdames Christine Larouche et Manon Beaudoin, Sophie Thibodeau, Nadine Gauthier, Monsieur Ghislain Roberge procèdent à leur assermentation.

- 1.3.1 Documents à compléter et/ou à remettre

- Déclaration d'intérêts 2023-2024;
- Déclaration et engagement 2023-2024;
- Entente de confidentialité 2023-2024;
- Frais de déplacement et gardiennage 2023-2024.

2. MESURES PRÉPARATOIRES AUX ÉLECTIONS ET ÉLECTIONS À LA VICE-PRÉSIDENTE

2.1 Nomination d'un officier d'élection

2.1.1 Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection (CA-23-091)

**Résolution
CA-23-091**

Nomination d'un
président
d'élection

Proposé par madame Kathleen Bouchard et résolu unanimement que Me Manon Fortier agisse comme présidente d'élection pour les postes en nomination.

Adopté

2.1.2 Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection (CA-23-092)

**Résolution
CA-23-092**

Nomination d'un
secrétaire
d'élection

Proposé par madame Jade Bouchard et résolu unanimement que Me Manon Fortier agisse comme secrétaire d'élection pour les postes en nomination.

Adopté

2.1.3 Mode d'élection (CA-23-093)

**Résolution
CA-23-093**

Mode d'élection
au conseil
d'administration

Proposé par madame Brigitte Roy et résolu unanimement que le mode d'élection à la présidence et la vice-présidence du Conseil d'administration soit le suivant :

1. *Que l'on procède par mise en nomination sur proposition pour le poste disponible;*
2. *Que les membres du conseil d'administration intéressés manifestent leur intérêt;*
3. *Qu'un vote secret se tienne, s'il y a lieu;*
4. *Qu'à chaque tour de scrutin, advenant l'égalité des voix, on procède par tirage au sort;*
5. *Qu'après trois tours de scrutin, advenant l'égalité des voix, on procède par tirage au sort;*
6. *Que le nombre de votes obtenus par chaque candidat ne soit pas dévoilé;*
7. *Que les bulletins de vote soient détruits.*

Adopté

2.2 Élection à la vice-présidence (CA-23-094)

**Résolution
CA-23-094**
Nomination
d'un(e) vice-
président(e) pour
le CSSLA

*Proposé par madame Josiane Vigneault et unanimement résolu que
madame Sophie Thibodeau soit nommée vice-présidente pour le
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.*

Adopté

3. POINTS COURANTS

- 3.1 Période de questions du public ;
Aucun public n'est présent pour cette séance.
- 3.2 Correspondance ;
Aucune correspondance n'est déposée.
- 3.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; **(CA-23-095)**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE.....10 min

- 1.1 Ouverture de la séance par la présidente ;
- 1.2 Présences et vérification du quorum ;
- 1.3 Assermentation des administrateurs, Mesdames Christine Larouche et Manon Beaudoin., Sophie Thibodeau, Nadine Grenier, Monsieur Ghislain Roberge.
 - 1.3.1 Documents à compléter et/ou à remettre
 - Déclaration d'intérêts 2023-2024;
 - Déclaration et engagement 2023-2024;
 - Entente de confidentialité 2023-2024;
 - Frais de déplacement et gardiennage 2023-2024.

2. MESURES PRÉPARATOIRES AUX ÉLECTIONS ET ÉLECTIONS À LA VICE-PRÉSIDENCE

- 2.1 Nomination d'un officier d'élection
 - 2.1.1 Nomination d'un président d'élection **(CA-23-091)**
 - 2.1.2 Nomination d'une secrétaire d'élection **(CA-23-092)**
 - 2.1.3 Mode d'élection **(CA-23-093)**

- 2.2 Élection à la vice-présidence **(CA-23-094)**

3. POINTS COURANTS

- 3.1 Période de questions du public ;
- 3.2 Correspondance ;
- 3.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; **(CA-23-095)**

- 3.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2023 ;
(Annexe) **(CA-23-096)**
- 3.6 Compte-rendu du comité de vérification ;
- 3.7 Présentation de l'auditeur externe ;

4. RÉSOLUTIONS DU 21 NOVEMBRE 2023.....30 min

- RF 4.1 État des taxes scolaires dues; **(CA-23-097)**
- RF 4.2 Acceptation du rapport de l'auditeur indépendant et du rapport financier **(CA-23-098)**
- SE 4.3 Procédure d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles et les centres.
Document de gestion 300,206 **(CA-23-099)**
- RH 4.4 Politique pour un Centre de service scolaire Lac-Abitibi exempt d'incivilité et de harcèlement. Document de gestion 200,211. **(CA-23-100)**
- RH 4.5 Politique en matière de télétravail. Document de gestion 200,220. **(CA-23-101)**
- SG 4.6 Agent anti-tabac **(CA-23-100)**
- DG 4.7 Renouvellement de l'entente avec l'UQAT- Prêt de service **(CA-23-101)**

POINTS D'INFORMATION

5. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE..... 10 min

- 5.1 État de situation sur la planification stratégique

6. RAPPORT DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES..... 5 min

- 6.1 Absentéisme

7. RAPPORT DES SERVICES

ÉDUCATIFS..... 5 min

- 7.1 Organisation scolaire

8. RAPPORT DES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DE L'INFORMATIQUE

- 8.1

9. RAPPORT DES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 9.1

10. RAPPORT DES SERVICES RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

- 9.1

11. RAPPORT DU Secrétariat Général 10 min.

- 11.1 Rapport d'activités
- 11.2 Cahier de l'administrateur
- 11.3 Comité du C.A.

12. CLOTURE DE LA RENCONTRE 2 min

Levée de l'assemblée. (CA-23-102)

Résolution
CA-23-095
Adoption de l'ordre
du jour de la
séance ordinaire

Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que l'ordre du jour de la séance ORDINAIRE du 28 novembre 2023 soit accepté tel quel.

Adopté

3.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2023 (CA-23-096)

Résolution
CA-23-096
Adoption du
procès-verbal de la
séance régulière
du 19 septembre
2023

Il est proposé par madame Josiane Vigneault et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2023 tel que présenté.

Adopté

3.5 Compte rendu du comité de vérification

Madame Véronique Caron mentionne que le comité de vérification s'est rencontré le 24 novembre dernier pour la présentation des états financiers. Le tout étant conforme.

3.6 Présentation de l'auditeur externe

Madame Julie Ruelland, CPA Trudel Collard Lapointe, fait la présentation du rapport de l'auditeur.

Résolutions du 28 novembre 2023

4.1 État des taxes scolaires dues (CA-097)

Résolution
CA-23-097
Adoption de l'état
des taxes scolaires
dues

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu d'approuver tel que présenté, l'état des taxes scolaires dues par les propriétaires conformément aux articles 339 et 340 de la Loi sur l'instruction publique totalisant un montant de 38 700,09 \$ au 31 octobre 2023.

Il est également résolu que le document État des taxes scolaires dues par les propriétaires au 31 octobre 2023 fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

4.2 Acceptation du rapport de l'auditeur indépendant et du rapport financier (CA-23-098)

CA-23-098

Acceptation du
rapport de
l'auditeur
indépendant et du
rapport financier

ATTENDU que le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2022-2023 a été présenté en Comité de vérification le 15 novembre 2023;

ATTENDU que le Comité de vérification recommande l'adoption du rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2022-2023;

ATTENDU que le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant a été présenté ce jour aux membres du conseil d'administration;

Il est proposé par madame Christine Larouche et unanimement résolu d'accepter le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2022-2023.

Il est également proposé que lesdits documents fassent partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

4.3 Procédure d'admission et d'inscription des élève dans les écoles et les centres, document de gestion 300,206. (CA-23-099)

CA-23-099

Adoption de la
politique
d'admission et
d'inscription des
élèves dans les
écoles et les
centres

ATTENDU que le document de gestion 300,206 « Procédure d'admission et d'inscription de élèves dans les écoles et les centres » a fait l'objet des consultations suivantes :

- *Table de gestion des directions de services le 14 novembre 2023;*
- *Comité de participation le 16 novembre 2023;*
- *Comité de parent le 23 octobre 2023.*

ATTENDU que ledit document a été présenté au Conseil d'administration ce jour;

Il est proposé par monsieur Ghislain Roberge et unanimement résolu que le document de gestion no 300,206 « Procédure d'admission et d'inscription de élèves dans les écoles et les centres » soit accepté tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 300,206 « Procédure d'admission et d'inscription de élèves dans les écoles et les centres » et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

4.4 Politique pour un Centre de services scolaire du Lac-Abitibi exempt d'incivilité et de harcèlement, document de gestion 200,211. **(CA-23-100)**

CA-23-100

Adoption de la
Politique pour un
Centre de service
scolaire Lac-Abitibi
exempt de
harcèlement et
d'incivilité

ATTENDU que le document de gestion no 200,211 « Politique pour un Centre de service scolaire Lac-Abitibi exempt de harcèlement et d'incivilité » a fait l'objet des consultations suivantes :

- Table de gestion des directions de services le 28 août 2023;
- Comité consultatif de gestion le 13 septembre 2023;

ATTENDU que ledit document a été présenté au Conseil d'administration ce jour;

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu que le document de gestion no 200,211 « Politique pour un Centre de service scolaire Lac-Abitibi exempt de harcèlement et d'incivilité » soit accepté tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 200,211 « Politique pour un Centre de service scolaire Lac-Abitibi exempt de harcèlement et d'incivilité » et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution

Adopté

4.5 Politique en matière de télétravail, document de gestion 200,220 **(CA-23-101)**

CA-23-101

Adoption de la
Politique en
matière de
télétravail

ATTENDU que le document de gestion no 200,220 « Politique en matière de télétravail » a fait l'objet des consultations suivantes :

- Table de gestion des directions de services le 9 août 2023;
- Comité consultatif de gestion le 30 août 2023;
- Comité relation de travail de soutien le 14 septembre 2023;
- Comité de relation de travail professionnel le 17 octobre 2023;
- Comité relation de travail enseignant le 19 septembre 2023;

ATTENDU que ledit document a été présenté au Conseil d'administration ce jour;

Il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu que le document de gestion no 200,220 « Politique en matière de télétravail » soit accepté tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification no 200,220 « Politique en matière de télétravail » et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

4.6 Agent anti-tabac (CA-23-102)

CA-23-102

Formation d'agent
anti-tabac

ATTENDU que les élèves des écoles secondaires, du Centre de formation professionnelle et de la Formation générale des adultes du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi consomment de plus en plus de produits issus du tabac, notamment les produits de vapotage;

ATTENDU que la Loi concernant la lutte contre le tabagisme interdit de fumer ou de vapoter dans les établissements d'enseignement;

ATTENDU que plusieurs élèves sont pris à fumer ou vapoter dans les écoles secondaires, Centre de formation professionnelle et Formation générale des adultes du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi;

ATTENDU les politiques zéro tabac et vapotage dans les Code de vie des écoles secondaires, Centre de formation professionnelle et Formation générale des adultes sont en vigueur;

ATTENDU que les directions des écoles secondaires, Centre de formation professionnelle et Formation générale des adultes font de la sensibilisation, de la prévention et de l'information depuis plusieurs années avec un succès mitigé;

ATTENDU qu'il est possible, en vertu de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, d'accréditer un ou des membres du personnel dans les écoles afin d'agir comme agent anti-tabac;

ATTENDU qu'un agent anti-tabac peut émettre des constats d'infraction aux élèves de plus de 14 ans et ainsi assurer une gradation des sanctions dans les établissements;

ATTENDU que cette procédure vise à se conformer à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme;

Il est proposé par madame Mélanie Lavoie et unanimement résolu d'autoriser Madame Isabelle Godbout à signer toute entente afin de former un ou des agents anti-tabac, selon les besoins et de déployer leurs services.

Adopté

4.7 Renouvellement de l'entente avec l'UQAT – Prêt de service **(CA-23-103)**

CA-23-103

Entente UQAT Prêt
de service

ATTENDU que le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi procède à un prêt de service concernant madame Isabelle Métivier depuis plus de 5 ans avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à titre de cadre-conseil;

ATTENDU que l'entente de prêt de service est échu;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des deux parties de renouveler l'entente de prêt de service;

Il est proposé par madame Mélanie Lavoie et unanimement résolu d'autoriser madame Isabelle Godbout à signer ladite entente de prêt de service.

Adopté

Points d'information

5. Rapport de la directrice générale

5.1 État de la situation sur la planification stratégique.

Madame Godbout fait état de la situation actuelle. Il est convenu de discuter en Table de travail sur le sujet afin d'avoir le temps nécessaire pour aller plus en profondeur. Les plans d'actions des 3 dernières années seront déposés dans le TEAMS.

6. Rapport des Services des ressources humaines

Madame Paquet fait l'état de situation. Nous constatons plusieurs retraits préventifs cette année. Ce qui est une bonne nouvelle en soit.

Les Services des ressources humaines travaillent à une entente en collaboration avec les syndicats et les universités afin de permettre aux stagiaires d'effectuer des remplacements en classe, majoritairement pour les vendredis.

7. Rapport des Services éducatifs

7.1 Organisation scolaire :

Mme Roy explique que nous avons 2 540 élèves. La population étudiante est en hausse de 74 enfants. Nouveauté cette année, il y a 17 élèves qui ont du soutien au niveau de la francisation. De plus, 15 enfants font l'école à la maison.

La nouvelle école, qui ouvrira ses portes en septembre prochain, permettra de répondre, en partie, aux besoins de la population.

La FGA fait beaucoup de francisation auprès des travailleurs et des conjoint(e)s des immigrants dans ses cours.

8. Rapport des services des ressources matérielles et de l'informatique :

Aucun rapport n'est présenté.

9. Rapport des services des ressources financières et du transport scolaire

Aucun rapport n'est présenté.

10. Rapport des services réussite éducative et persévérance scolaire

Aucun rapport n'est présenté.

11. Rapport du secrétariat général

11.1 Rapport d'annuel

Me Fortier indique que le rapport annuel 2022-2023 a été déposé dans l'équipe TEAMS du conseil d'administration. Il fera également l'objet d'une présentation publique avant le prochain conseil d'administration. Elle les invite à en prendre connaissance.

11.2 Cahier de l'administrateur

Me Fortier indique avoir déposé des documents pertinents pour les membre du C.A dans l'équipe TEAMS du conseil d'administration. Elle les invite à en prendre connaissance.

11.3 Comité du C.A.

Me Fortier informe le conseil d'administration que les personnes suivantes feront partie des divers comités :

Comité de gouvernance et d'éthique et de gouvernance : M. Daniel Forest et Mme Jessy Béland

Comité de vérification : Mmes Véronique Caron et Christine Larouche

Comité ressources humaines : Mmes Manon Beaudoin, Vanessa Rancourt et Sophie Thibodeau

Comité consultatif de transport : M. Ghislain Roberge et Mme Vanessa Rancourt.

12. Clôture de la rencontre à 21 h 33.

CA-23-104 12. Clôture de la rencontre (**CA-23-104**)

Levée de la séance *Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.*

La séance se termine à 21h33.

Adopté

Vanessa Rancourt
Présidente du Conseil d'administration

Me Manon Fortier
Secrétaire générale